|  |
| --- |
| **Concept de protection Covid-19****Recommandations pour les cours de gymnastique** |

**Objectif**

Permettre la reprise progressive des cours de gymnastique, conformément aux directives sanitaires de l’Office fédéral de la santé publique (OFSP).

**Résumé des principes fondamentaux**

* Respect des règles d’hygiène de l’OFSP.
* Distanciation sociale (distance min. de 2 m. entre chaque personne; pas de contact physique).
* Garder la même composition des groupes et l’enregistrement des participants pour tracer les éventuelles chaînes d’infection.

**Lignes directrices**

* Seuls les participants ne présentant absolument aucun symptôme viennent aux cours. Toute personne qui présente des symptômes tels que toux ou fièvre doit contacter son médecin traitant par téléphone. La LNR doit être immédiatement informée si un participant est testé positif.
* Les responsables de cours tiennent une liste des présences et la transmettent au secrétariat en temps voulu, pour l’archivage et la traçabilité des contacts.
* Les rassemblements spontanés de personnes doivent être évités, avant, pendant et après les cours. Dans la mesure du possible, les participants portent déjà les tenues de sport pour faciliter les flux de personnes au vestiaire.
* Chaque participant apporte ses affaires (p. ex. linge pour tapis). En cas d’utilisation du matériel à usage collectif (p. ex. tapis, balles), chaque participant garde le même matériel pendant toute la séance, sans l’échanger avec d’autres participants. A la fin du cours, le matériel doit être désinfecté. Une solution hydroalcoolique est mise à disposition sur chaque lieu de cours.
* Les contacts physiques sont interdits tout au long du cours.
* La durée des séances peut être réduite pour permettra le nettoyage du matériel entre deux cours et pour éviter que tous les participants se retrouvent au vestiaire en même temps.
* Les horaires peuvent être adaptés pour éviter un chevauchement des différents groupes.
* Certains cours seront supprimés si les directives de l’OFSP ne peuvent pas être respectées.
* Les responsables de cours veillent au respect des consignes de l’OFSP.
* Aérer si possible la salle après le cours.

**Responsabilité**

La Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme recommande le respect de ces mesures. Elle décline toute responsabilité en cas d’infection éventuelle. L’auto-responsabilité, le respect et la solidarité de tous sont indispensables à une reprise réussie des activités.

La Chaux-de-Fonds, le 3 juin 2020